

Présents :

Jérôme AURENCHE (CVM), Ghislain BRUGNOT (Ligue), Benoit CHAILLOT (VLM), Marie-Pierre CHAURAY (ADAV), Claude CORDIER (VLM), Paul DURANTE (CVPA), Cyril FOURIER (FFV), Pierre GUERRY (GE71), Jean-Luc LABONNE (ADAV), Franck MARIN (ADAV), Bernard MEURGEY (ADAV), Alain MILLIET (ADAV), Jean-Claude NOUVELOT (CDV71), Nicolas PONCELLE (VLM), Alex REMERE (Ligue), Ghislain REMOND (Ligue), Jean-Paul TERRET (CDV71), Eric THIERY (CDV71), André TOUYRAC (CVV), Louis-Michel VINSON (Ligue)

Excusés :

Yves COSTILLE, Florence DESLANDRES, Max DUCUING, Marie LECLERC, André PARIS

1. Présentation de Louis-Michel (Miguel) VINSON :

suite au départ de Pierre GUERRY prévu en septembre, il viendra en renforcer l'équipe de cadres qui se réorganisera de la manière suivante : Gislain BRUGNOT reprend l'animation des Optimist, Miguel reprendra la partie administrative (dossiers de Gislain BRUGNOT + saisie comptable). Gislain BRUGNOT garde la partie formation (AGEFOSS) pour l'instant. Le secrétariat et les tâches administratives quotidiennes sont transmises immédiatement, ainsi que les dossiers de communication.

Beaucoup de travail de coordination est à faire car tous les cadres de Ligue sont à temps partiel, d'autant plus que le travail glisse lentement des bénévoles vers les cadres.

La pérennité du système n'est pas assurée car on ne sait pas pendant combien de temps les contrats seront aidés.

2. Frais de fonctionnement des cadres :

2 ordinateurs sont à acheter, 1 caméra à changer, les frais de téléphone ne sont pas remboursés, les frais kilométriques sont insuffisants quand on tracte une remorque. Les frais de fonctionnement sportifs sont variables selon les séries, selon les situations (veille de régates, ...).

Compte tenu de ces éléments, les frais techniques passent à 4€ par jour et par coureur sur les entraînements hors Ligue. Il n'y aura pas de frais techniques pour les entraînements liés à des régates de Ligue et au Championnat de France. Ces frais couvrent les frais de nourriture, hébergement et déplacement du cadre.

Il y aura des frais techniques sur les stages, pas sur l'accompagnement des SIL.

Une analyse financière sera faite et le bilan permettra d'affiner les règles pour 2011.

Pour les déplacements, le coût de location d'un camion (Ligue ou location) sera fonction du nombre de km.

3. Critérium :

Les nouvelles règles du critérium départemental ont été testées début 2010. 24 participants ont été recensés, jeunes uniquement. L'activité multi supports a permis de relancer certaines activités dans certains clubs.

Critérium régional : 4 clubs de Cote d'Or ont participé, plus quelques coureurs du YC Chalon.

Le problème de désaffection vient de la perte de fréquentation dans les clubs, surtout les jeunes. Il y a quelques coureurs qui ont un niveau très supérieur au niveau critérium, et qui courent quand même.

Ceux qui ont participé au critérium des Settons ont découvert un nouvel environnement et une activité des clubs en commun, l'expérience était enrichissante pour ces nouveaux coureurs. La mutualisation des moyens et de l'organisation a mis en lumière la dimension de la Ligue lors de cette manifestation.

Pour l'avenir : « et si on autorisait les coureurs de niveau Ligue à courir le critérium sur une autre série que leur série habituelle ? » : réflexion à suivre.

Organisation : il a été dommage de clore les inscriptions le mercredi pour le critérium du samedi, des coureurs ne sont pas venus pour cause d'inscription tardive.

4. Calendrier :

Les dates de nationales vont bientôt arriver. Le calendrier régional des régates doit se caler dans le national. Il serait intéressant d'y intégrer le calendrier des formations (entraîneur, arbitre, ...) pour que tous les intéressés puissent participer. Attention de ne pas programmer un nombre de régates grade 5 (SL) trop important sur une série (saturation des coureurs et par conséquent moindre participation sur chaque régate).

Une réunion de commission sportive sera à programmer en septembre.

5. Achat de matériel :

Demande d'achat via la Ligue (financement sur 3 ans) : Villeneuve 2 lasers ; ADAV barre safran dérive gréement d'Optimists ; 1 Europe pour YCC (Maud BONNOT) ; besoin de 4 optis à Montagny. Il faut faire le bilan des bateaux qui dorment dans les clubs.

6. Facturation des cadres :

La question est apparue quant un club non membre du GE a demandé l'intervention de Emmanuel MORANGE. Le devis ne tenait pas compte des aides à l'emploi perçues. B MEURGEY souhaite une harmonisation de la règle dans la Ligue.

La question en débat est : doit on facturer la totalité du coût horaire, ou doit-on déduire de ce coût l'aide à l'emploi (facturation de la partie salariale non aidée) ?

La loi oblige à constituer un fonds de réserve en cas de rupture ou fin de contrat.

Pratique actuelle : les membres des GE facturent la totalité du coût. La Ligue s'alignera sur cette position.

7. Chiffres clés de la voile :

Les données ne sont pas remontées par les clubs

8. Informatisation des licences école

Des bases de données et d'analyse sont en cours de mise en place par la FFV, il est donc recommandé aux clubs de prendre les licences en ligne.

9. Championnat de France voile collective :

Sur Open Bic, les bateaux sont fournis, l'inscription s'élève à 145€ !!!! Vu le montant prohibitif de l'inscription, la Ligue prendra en charge 95€ (part de location des bateaux)

10. Questions diverses

10.1. Un certain nombre de nouveaux cadres rencontrent des difficultés pour valider les stages suite à leurs formations → les jeunes dans ce cas se démotivent.

Les personnes en question semblent ne pas avoir le niveau, surtout au niveau de la sécurité.